

Madame, Monsieur,

Vous participez chaque année aux collectes du 8 mai et du 11 novembre organisées au profit de l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France. Cependant, comme vous le savez, les cérémonies du 8 mai seront cette année interdites au public, et la traditionnelle collecte du Bleuet de France ne pourra pas être organisée.

Malgré cela, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC&VG) a pris l'engagement de maintenir en 2020 ses actions de solidarité envers les anciens combattants, les blessés de guerre, les veuves, les pupilles de la Nation et les victimes d'acte de terrorisme. Pour continuer à assurer ses missions, le Bleuet de France a donc plus que jamais besoin de vous.

Aussi, pour pallier l'annulation des collectes sur la voie publique, l'ONAC&VG a lancé une cagnotte en ligne solidaire, spécifique 8 Mai, pour que chaque citoyen puisse témoigner sa gratitude aux combattants d'hier et d'aujourd'hui et pour que le Bleuet de France puisse continuer à porter haut et fort sa devise « Aidons ceux qui restent ». Les dons peuvent être effectués sur le site de l'ONAC&VG à l'adresse suivante :

<https://www.onac-vg.fr/nos-projets/soutenir-les-blesses-de-guerre-les-veuves-et-les-pupilles-de-la-nation>

En cas de difficultés pratiques, vous pouvez joindre Madame Carole WEILER de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 06 83 89 83 17 ou lui écrire à [reg.sd89@onacvg.fr](mailto:reg.sd89@onacvg.fr)

Je vous invite à contacter tous vos généreux donateurs pour leur diffuser cette information.

Je vous remercie sincèrement de votre implication et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération très distinguée.

Georges GINER,  
Directeur départemental de l'ONAC&VG de l'Yonne